

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Juillet 2025



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat

Le 8 août 2025

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à [research@unifor.org](mailto:research@unifor.org)

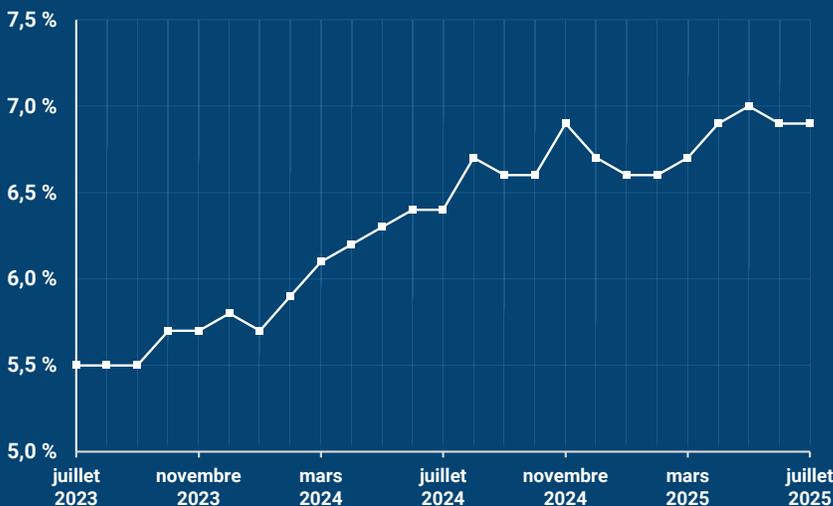
# Statistiques nationales

La création inattendue de plus de 83 000 emplois en juin a été partiellement renversée en juillet, des pertes de près de 41 000 emplois ayant été enregistrées, soit une baisse de 0,2 % de l'emploi global. Malgré la baisse de l'emploi, le taux de chômage est demeuré stable à 6,9 % en raison d'un recul de 0,2 point de pourcentage du taux d'activité, qui a atteint 65,2 %, tandis que le taux d'emploi a reculé à 60,7 %. À l'exception des années 2020-2021 de la pandémie de COVID-19, ce taux d'emploi est le plus bas jamais observé depuis septembre 1999.

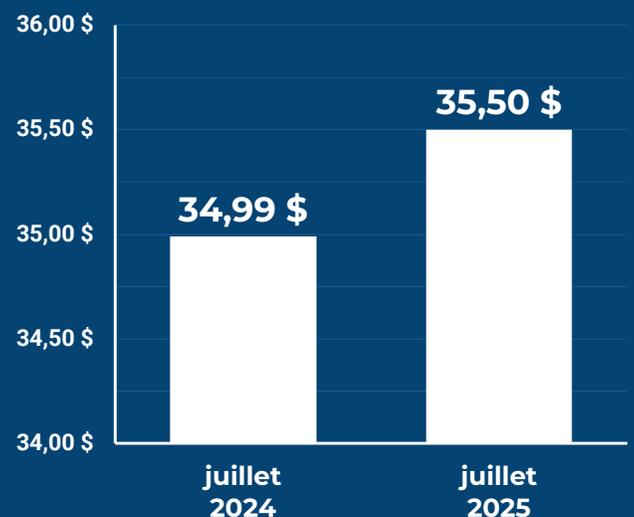
Le taux de couverture syndicale a chuté à 29,5 % en juillet, mais cette baisse est habituelle pendant les mois d'été et le taux reste tout de même supérieur de 0,3 point de pourcentage d'une année à l'autre. La croissance des salaires a légèrement augmenté le mois dernier, les salaires horaires moyens ayant connu une hausse de 3,3 % par rapport à juillet 2024, un taux qui correspond à une augmentation des salaires réels de 1,5 %, après rajustement en fonction de l'inflation.

Statistique	Moyenne sur 5 ans juill. 2019 à juill. 2023	Juillet 2024	Jun 2025	Juillet 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total <sup>1</sup>	19 224 800	20 712 900	21 061 200	21 020 400	307 500 1,5 %	-40 800 -0,2 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,9	6,4	6,9	6,9	0,5	0,0
Taux d'activité (%) <sup>3</sup>	65,5	65,3	65,4	65,2	-0,1	-0,2
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	29,3	29,2	30,4	29,5	0,3	-0,9
Salaire horaire moyen <sup>5</sup>	30,67 \$	34,99 \$	36,01 \$	36,16 \$	3,3 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel <sup>6</sup>	34,15 \$	34,99 \$	35,37 \$	35,50 \$	1,5 %	0,4 %

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen réel



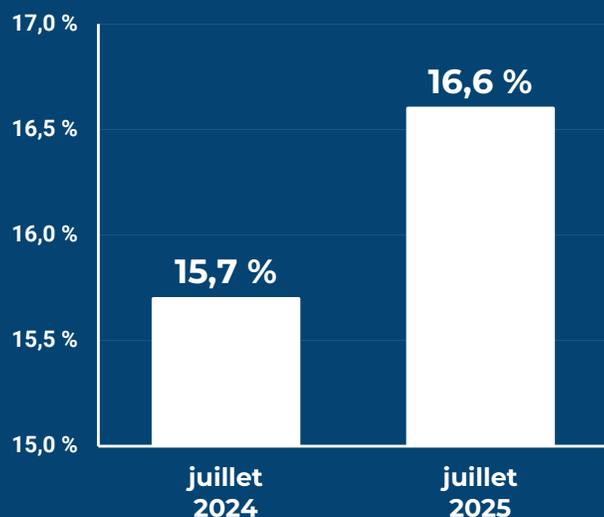
# Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité montrent une forte détérioration des conditions au cours du mois de juillet, une hausse de 1,3 point de pourcentage du taux de sous-utilisation et de 0,8 point de pourcentage du taux de sous-emploi ayant été observée. Une augmentation simultanée du nombre de travailleuses et travailleurs temporaires a été observée, laquelle est en partie attribuable à une hausse du pourcentage de la main-d'œuvre occupant un emploi précaire, tandis que le nombre de travailleuses et travailleurs

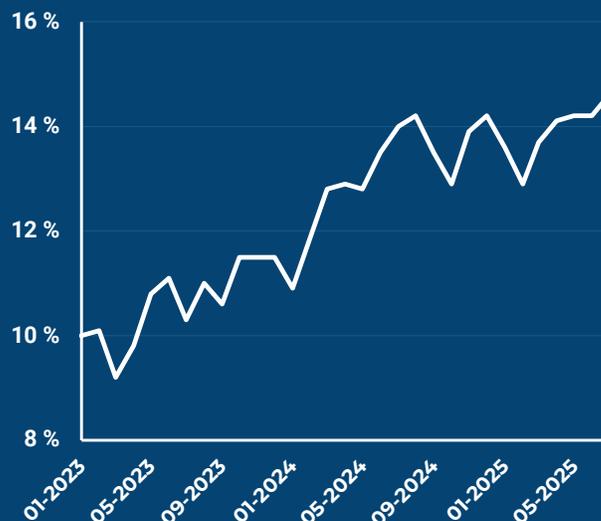
Statistique	Juillet 2024	Juin 2025	Juillet 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	16,2	17,4	16,7	0,5	-0,7
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	48,2	47,6	50,4	2,2	2,8
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	9,4	8,6	9,9	0,5	1,3
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	15,7	15,8	16,6	0,9	0,8
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	5,4	5,6	5,4	0,0	-0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	13,1	13,2	13,4	0,3	0,2
Occasionnel/autre (%)	3,0	3,4	3,5	0,5	0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,3	6,5	6,2	-0,1	-0,3
Saisonnier (%)	3,8	3,3	3,7	-0,1	0,4
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	19,1	20,7	21,1	2,0	0,4
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	4,77 \$	4,35 \$	4,46 \$	-6,6 %	2,5 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	1 814,7	1 119,9	1 944,3	7,1 %	73,6 %

à temps partiel involontaire a dépassé 50 %. Il convient de noter que le taux de chômage des jeunes est reparti à la hausse après s'être stabilisé entre avril et juin, pour atteindre 14,6 % en juillet (voir graphique ci dessous), son niveau le plus élevé depuis septembre 2010, à l'exception des années de pandémie. Le taux d'emploi des jeunes a fait encore pire, reculant de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 53,6 %. En dehors de la pandémie de COVID-19, le taux d'emploi des jeunes n'avait pas atteint un niveau aussi bas depuis novembre 1998.

## Taux de sous-emploi



## Taux de chômage des jeunes



# Statistiques régionales

Les pertes d'emplois en juillet ont principalement été observées au Québec (15 000, ou 0,3 %), dans les Prairies (11 200, ou 0,3 %) et en Colombie-Britannique (16 300, ou 0,5 %), alors que l'Ontario a enregistré des pertes marginales de près de 3 000 emplois (0,0 %). La région de l'Atlantique a enregistré un gain de près de 5 000 emplois (+0,4 %), mais la forte hausse du taux d'activité (+0,4) a entraîné une nouvelle hausse du taux de chômage, qui a atteint 8,0 % (+0,3). L'augmentation du taux d'activité dans les Prairies (+0,2) a également amené une hausse du taux de chômage de 0,7 point de pourcentage, qui a atteint 7,0 %. Dans l'ensemble, la région de l'Atlantique affiche désormais le taux de chômage régional le plus élevé, suivie de l'Ontario à 7,9 %.

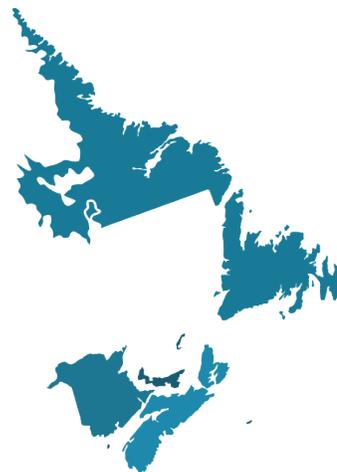
La croissance du salaire horaire moyen a été forte en Ontario (+0,8 %), au Québec (+0,7 %) et en Colombie-Britannique (+0,3 %), alors qu'elle a reculé dans les régions de l'Atlantique (0,2 %) et des Prairies (0,5 %). Rajustée en fonction de l'inflation, la croissance des salaires réels d'une année à l'autre est restée dans une fourchette assez étroite, variant entre 1,1 % au Québec et en Colombie Britannique et 1,7 % en Ontario. Toutefois, les salaires moyens étaient nettement plus élevés en Ontario (37,42 \$ l'heure) et en Colombie-Britannique (37,74 \$ l'heure) que dans les trois autres régions, qui ont reculé en deçà de la moyenne nationale de 36,16 \$ l'heure en juillet.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

Statistique	Juillet 2024	Juillet 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 253 900	1 271 900	18 000 1,4 %	4 700 0,4 %
Taux de chômage (%)	7,7	8,0	0,3	0,3
Taux d'activité (%)	60,7	61,1	0,4	0,4
Taux de syndicalisation (%)	31,3	30,2	-1,1	-2,2
Salaire horaire moyen	30,63 \$	31,59 \$	3,1 %	-0,2 %
Salaire horaire moyen réel	30,63 \$	31,01 \$	1,3 %	-0,2 %



## Québec

Statistique	Juillet 2024	Juillet 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 532 700	4 637 000	104 300 2,3 %	-15 000 -0,3 %
Taux de chômage (%)	5,6	5,5	-0,1	-0,7
Taux d'activité (%)	64,5	64,6	0,1	-0,8
Taux de syndicalisation (%)	38,1	38,5	0,4	-1,1
Salaire horaire moyen	33,79 \$	34,78 \$	2,9 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	33,79 \$	34,15 \$	1,1 %	0,6 %



## Ontario

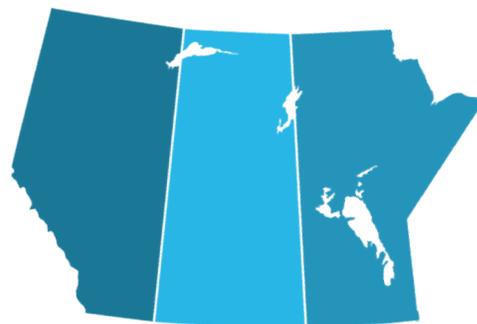
Statistique	Juillet 2024	Juillet 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 171 900	8 217 000	45 100 0,6 %	-2 800 0,0 %
Taux de chômage (%)	6,9	7,9	1,0	0,1
Taux d'activité (%)	65,2	65,0	-0,2	0,0
Taux de syndicalisation (%)	25,4	25,6	0,2	-0,6
Salaire horaire moyen	36,11 \$	37,42 \$	3,6 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	36,11 \$	36,74 \$	1,7 %	0,7 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

Statistique	Juillet 2024	Juillet 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 841 400	3 942 100	100 700 2,6 %	-11 200 -0,3 %
Taux de chômage (%)	6,6	7,0	0,4	0,7
Taux d'activité (%)	68,3	68,3	0,0	0,2
Taux de syndicalisation (%)	25,8	26,5	0,7	-0,2
Salaire horaire moyen	34,40 \$	35,61 \$	3,5 %	-0,5 %
Salaire horaire moyen réel	34,40 \$	34,96 \$	1,6 %	-0,6 %



## Colombie-Britannique

Statistique	Juillet 2024	Juillet 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 912 900	2 952 600	39 700 1,4 %	-16 300 -0,5 %
Taux de chômage (%)	5,7	5,9	0,2	0,2
Taux d'activité (%)	65,1	64,8	-0,3	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	29,1	29,4	0,3	-2,1
Salaire horaire moyen	36,67 \$	37,74 \$	2,9 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	36,67 \$	37,06 \$	1,1 %	0,3 %



# Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

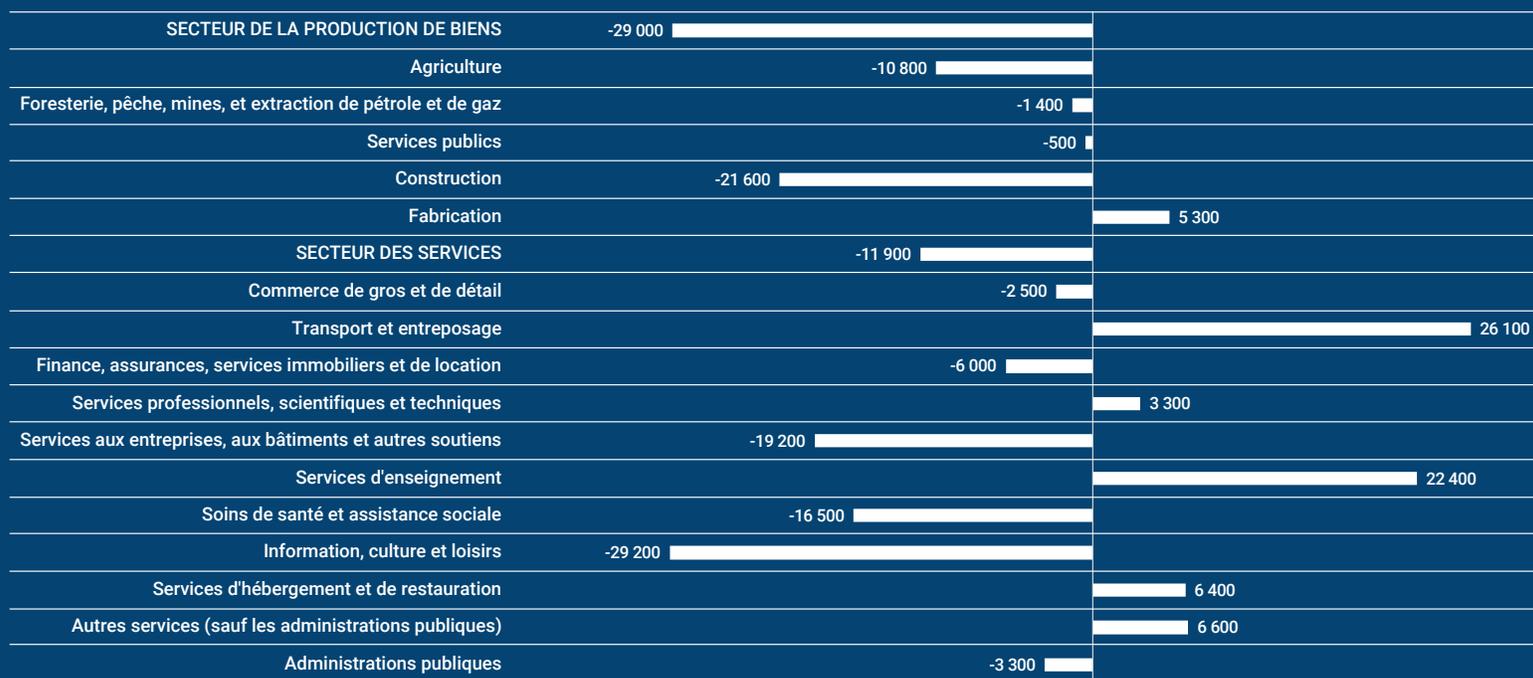
Industrie	Juillet 2024	Juillet 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	26,83 \$	25,00 \$	-6,8 %	-9,3 %
Foresterie	32,80 \$	33,42 \$	1,9 %	0,0 %
Mines, pétrole et gaz	54,76 \$	53,49 \$	-2,3 %	-4,3 %
Services publics	54,35 \$	55,40 \$	1,9 %	0,1 %
Construction	35,91 \$	37,79 \$	5,2 %	3,2 %
Fabrication de biens durables	34,99 \$	36,16 \$	3,3 %	1,4 %
Fabrication de biens non durables	32,64 \$	33,40 \$	2,3 %	0,5 %
Commerce de gros	36,00 \$	37,52 \$	4,2 %	2,3 %
Commerce de détail	24,51 \$	24,72 \$	0,8 %	-1,0 %
Transport et entreposage	33,08 \$	34,59 \$	4,6 %	2,6 %
Finances et assurances	44,87 \$	45,71 \$	1,9 %	0,0 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,68 \$	35,58 \$	-0,3 %	-2,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	47,88 \$	49,26 \$	2,9 %	1,0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,55 \$	29,01 \$	9,2 %	6,8 %
Services éducatifs	41,50 \$	43,21 \$	4,1 %	2,2 %
Soins de santé et assistance sociale	33,32 \$	34,63 \$	3,9 %	2,0 %
Information, culture et loisirs	30,46 \$	32,50 \$	6,7 %	4,5 %
Hébergement et services de restauration	20,31 \$	20,71 \$	2,0 %	0,1 %
Autres services	29,81 \$	30,92 \$	3,7 %	1,8 %
Administration publique	43,96 \$	45,80 \$	4,2 %	2,2 %

La croissance des salaires réels d'une année à l'autre est restée négative ou faible dans un certain nombre de secteurs clés des services, notamment le commerce de détail (1,0 %) et l'hébergement et la restauration (+0,1 %), suivant ainsi les tendances observées depuis le début de 2025. Cette situation est particulièrement préoccupante puisque ces secteurs tendent à offrir de faibles salaires et à servir d'indicateur de la demande d'emploi chez les jeunes.

Les pertes d'emplois en juillet étaient réparties entre le secteur de la production de biens (29 000) et celui des services (11 900), les industries de l'information, de la culture et des loisirs (29 200) et de la construction (21 600) étant les plus touchées, tandis que l'industrie du transport et de l'entreposage a connu une croissance marquée (+26 100).

# Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juin à juillet 2025



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués juins couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la juinn-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler juins qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la juinn-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler juins qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*